

AGRICULTURE



Pour certains, l'élevage sur le bocage s'est déjà achevé depuis quelques années en raison du manque de compétitivité du territoire à l'échelle nationale et européenne. Pourtant certains agriculteurs continuent d'y croire. Selon M. Michel Godet, président du Conseil de prospective et dynamique des territoires de la DATAR, « *Il n'est pas de territoire condamné, il est des territoires sans projet* ». Croyant en cela, le plan d'actions se veut un véritable projet de territoire, un projet de développement durable.

Certains secteurs d'activité sont en progression tels que le fourrage, l'élevage ovin et les chevaux de loisir. A l'opposé d'autres secteurs souffrent ou sont en régression comme le maraîchage et l'élevage des veaux broutards. Enfin, certains secteurs sont actuellement en stagnation tels que le vignoble, la populiculture, la culture céréalière, la pêche professionnelle. Cette dernière est principalement axée sur les poissons migrateurs mais reste fragile puisque dépendante de la ressource et des autorisations.

D'autres activités ont totalement disparu comme l'élevage des vaches laitières alors que des orientations comme le poly-élevage (chèvres, poules, lapins...) sont à envisager.

Pour vivre, les agriculteurs ont la nécessité de rentabiliser leurs exploitations. Sachant que l'avenir, à l'échelle communautaire ou nationale, paraît bien incertain pour le monde agricole. Les solutions pouvant être exploitées sont les suivantes :

- les aides financières à travers les Contrats d'Agriculture Durable (CAD), par exemple.
- la diversification des activités : poly-élevage, agritourisme...
- privilégier et développer la vente directe de façon à augmenter les marges bénéficiaires.
- produire pour le territoire et en particulier le fourrage pour les éleveurs.
- développer des revenus complémentaires avec, par exemple, l'investissement dans la filière bois-énergie pour l'exploitation d'une chaudière à bois valorisant les résidus de l'entretien des haies (partenariats à signer avec les collectivités locales).

Toutefois, les agriculteurs du territoire d'étude se voient confrontés à une problématique foncière. Cette problématique, au cœur du plan d'actions, empêche de nouvelles installations et gêne le développement des exploitations actuelles. Cette situation est due entre autres à l'inflation des prix du foncier. Plusieurs solutions complémentaires sont à envisager comme la coordination des politiques du Conseil Général de la Gironde, de la SAFER, du CNASEA, etc. La création d'un observatoire du foncier, spécifique au territoire, a également été évoqué.

Enfin, il pourrait être envisagé d'utiliser, en fonction des saisons, des « terres complémentaires » en pâture pour les ovins, comme les sous-bois des peupleraies, les prairies sur le plateau des graves, les vignobles, etc.



ENJEUX ET PISTES D'ACTION :

- Développer les Contrats d'Agriculture Durable
- Attirer de nouveaux agriculteurs sur le territoire
- Diversifier les élevages et les cultures
- Développer une agriculture de proximité, de qualité et respectueuse de l'environnement
- Favoriser la vente directe
- Développer une image des « produits du bocage »
- Organiser une politique foncière entre les différents acteurs
- Développer la pratique des « terres complémentaires »
- Créer un « pot commun » des terres de pâture avec les éleveurs volontaires